



2 bis, avenue Pierre de Coubertin  
38170 Seyssinet-Pariset

## FONDATION UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

## FONDATION UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Fondation partenariale

RCS : 804 838 506

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux administrateurs de la Fondation Université Grenoble Alpes,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Université Grenoble Alpes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre fondation, nous avons vérifié :

- Le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application,
- Que les fonds accordés soient conformes, dans leur objet et modalités d'application, aux projets sélectionnés et validés par les organes de direction de la fondation, notamment au regard de l'objet même de la fondation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que les comptes annuels étant arrêtés puis approuvés par les membres du conseil d'administration réunis au cours d'une réunion unique tenue ce jour, notre rapport n'a pu être mis à votre disposition au siège social de la fondation quinze jours au moins avant cette réunion.

Le Commissaire aux comptes

Mazars Gourgue

Seyssinet Pariset, le 14 mai 2024

Bertrand CELSE

Associé



# BILAN - ACTIF

FUGA - FOND.UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	15 328	11 767	3 561	5 265
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>15 328</b>	<b>11 767</b>	<b>3 561</b>	<b>5 265</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	21 552		21 552	62 442
Valeurs mobilières de placement	3 500 448		3 500 448	3 000 448
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	586 074		586 074	1 477 420
Charges constatées d'avance	7 198		7 198	1 040
<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 115 271</b>		<b>4 115 271</b>	<b>4 541 349</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 130 599</b>	<b>11 767</b>	<b>4 118 832</b>	<b>4 546 614</b>

# BILAN - PASSIF

FUGA - FOND.UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	19 873	120 000
Autres		
Report à nouveau	980 943	980 943
Excédent ou déficit de l'exercice	94 728	56 273
<i>Situation nette (sous total)</i>	<b>1 095 544</b>	<b>1 157 216</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 095 544</b>	<b>1 157 216</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	2 894 127	3 261 664
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 894 127</b>	<b>3 261 664</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 314	36 555
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	93 947	70 221
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 900	20 959
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>129 161</b>	<b>127 735</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 118 832</b>	<b>4 546 614</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

FUGA - FOND. UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	8 900	20 959
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	385 232	336 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	738 000	738 000
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	5 025	24 426
Mécénats	575 083	608 517
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	160 000	588 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 105	80 640
Utilisations des fonds dédiés	803 014	419 833
Autres produits		
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>2 678 359</b>	<b>2 816 375</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	231 394	286 551
Aides financières	1 642 925	1 469 583
Impôts, taxes et versements assimilés	22 338	16 340
Salaires et traitements	347 198	303 634
Charges sociales	141 256	122 889
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 416	2 906
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	279 078	553 392
Autres charges	8 900	20 959
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>2 676 506</b>	<b>2 776 254</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>1 853</b>	<b>40 121</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	104 028	18 963
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>104 028</b>	<b>18 963</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>104 028</b>	<b>18 963</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

FUGA - FOND.UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>105 881</b>	<b>59 084</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1	12
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>1</b>	<b>12</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	9	11
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>9</b>	<b>11</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-8</b>	<b>1</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	11 145	2 812
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>2 782 388</b>	<b>2 835 350</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>2 687 660</b>	<b>2 779 077</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>94 728</b>	<b>56 273</b>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	14 388	39 550
Prestations en nature	40 212	54 716
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>54 600</b>	<b>94 266</b>
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	14 388	39 550
Prestations en nature	40 212	54 716
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>54 600</b>	<b>94 266</b>
<b>TOTAL</b>	<b>94 728</b>	<b>56 273</b>

## **Annexe aux comptes annuels**

Fondation Université Grenoble Alpes

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels. Le total du bilan est de 4 118 832 euros et le compte de résultat dégage un excédent de 94 728 euros pour des produits d'exploitation de 2 678 359 euros.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## **I) Présentation de la Fondation Université Grenoble Alpes**

La Fondation Université Grenoble Alpes est une fondation partenariale créée en juin 2014.

Créée pour une durée de 5 ans, elle a été prorogée par déclaration au recteur de l'académie de Grenoble en date du 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour une durée de 20 ans.

En 2021, elle a accueilli un nouveau partenaire fondateur, le Département de l'Isère aux côtés des fondateurs Université Grenoble Alpes, CHU Grenoble-Alpes, Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes, bioMérieux, Air Liquide Advanced Technologies et Grenoble-Alpes Métropole.

L'exercice 2023 a été la dernière année du versement des fondateurs au titre du programme d'action pluriannuel statutaire.

La Fondation UGA a pour objet, dans le respect des missions de l'Université, de :

- Accompagner le développement de l'UGA en mettant en œuvre des partenariats de mécénat avec le monde socio-économique.
- Soutenir des projets portés par l'UGA, dans un objectif d'intérêt général, notamment des projets de recherche, des initiatives pédagogiques innovantes, des projets patrimoniaux, des programmes de soutien à la vie étudiante. Ces projets seront menés éventuellement en collaboration avec ses partenaires scientifiques.
- Promouvoir l'image de l'UGA et du site scientifique grenoblois afin de développer son rayonnement national et international.
- La Fondation a également vocation à recevoir l'affectation irrévocable, en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif se rattachant à ses missions, de biens, droits ou ressources, sans que soit créée à cet effet une personne morale nouvelle conformément à l'article L.719-13 du Code de l'éducation et dans les conditions prévues aux présents statuts. Cette affectation peut être dénommée fondation.

Elle abrite la Fondation sous égide Grenoble Institut des Neurosciences (Fondation GIN) depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, et depuis le 18 janvier 2021 la Fondation sous égide Ice Memory.

Le Conseil d'administration de la Fondation UGA a approuvé la dissolution au 31/12/21 de la Fondation sous égide Sciences Po Grenoble et de la Fondation sous égide Nanosciences. Il a également approuvé la dissolution au 31/12/23 de la Fondation sous égide Grenoble Institut des Neurosciences (Fondation GIN).

Les activités de la fondation abritante UGA et des fondations sous égide sont suivies dans des comptes analytiques distincts.

## **II) Faits caractéristiques de l'exercice**

**Décision de dissolution de GIN :** En date du 27 novembre 2023, le Comité d'Orientation Stratégique de la fondation GIN décide une dissolution effective au 31.12.2023.

**Réorganisation interne :** En 2023, une nouvelle organisation a été mise en place avec la création de 2 directions adjointe et d'un comité de direction comprenant

- Directrice générale: Anne-Catherine Ohlmann
- Directeur adjoint aux partenariats : César Ghaouti
- Directrice adjointe administratives et financières : Marie-Joelle Boul

### **Evènements significatifs postérieurs à la clôture**

Néant

### III) Règles et méthodes comptables.

La Fondation s'est conformée aux prescriptions du règlement 2014-03 du plan comptable général et, depuis l'exercice clos au 31 décembre 2020, du règlement 2018-06. Ce règlement, obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, est applicable aux personnes morales de droit privé à but non lucratif, notamment les fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité d'exploitation et d'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### 1. NOTES RELATIVES AU BILAN ACTIF (en €)

- **Etat des immobilisations**

	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice
		Réévaluations	Acquisitions	Diminution poste à poste	Cessions et rebuts	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 141		1 713		1 526	15 328
<b>TOTAL</b>	<b>15 141</b>		<b>1 713</b>		<b>1 526</b>	<b>15 328</b>

- **Etat des amortissements**

	Montant en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions, reprises	Montant en fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 877	3 416	1 526	11 767
<b>TOTAL</b>	<b>9 877</b>	<b>3 416</b>	<b>1 526</b>	<b>11 767</b>

- **Etat des créances**

	montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Créances sociales: prévoyance Klésia	759	759	
Créances fiscales : taxe sur les salaires	8 663	8 663	
Autres créances: produits à recevoir	12 130	12 130	
<b>total créances</b>	<b>21 552</b>	<b>21 552</b>	

• **Valeurs mobilières de placement (en €) :**

description	Fondation abritante	Fondation Ice Memory	total
Titres BPA	100 448		100 448
Comptes à terme FUGA	2 800 000		2 800 000
Comptes à terme FIM	-	600 000	600 000
<b>total VMP</b>	<b>2 900 448</b>	<b>600 000</b>	<b>3 500 448</b>

• **Disponibilités**

Description	Fondation abritante	Fonds issus de Fondation Nanosciences	Fondation GIN	Fondation Ice Memory	Total
Compte courant BPA	85 930				85 930
Livret BP association	83 891				83 891
Livret Institutionnel BPAURA	80 934				80 934
BPA-OPTIPLUS	14				14
CIC compte courant		65 377			65 377
Compte courant Fondation GIN			6 864		6 864
Livret FGIN BPAURA			35 986		35 986
BPA CC FIM				128 767	128 767
Intérêts courus a recevoir	81 655			16 656	98 311
<b>Total disponibilités</b>	<b>332 424</b>	<b>65 377</b>	<b>42 851</b>	<b>145 422</b>	<b>586 074</b>

• **Produits à recevoir**

Produits à recevoir	Montant
PAR frais siège 2023 FGIN	4 500
PAR frais siège 2023 FIM	4 400
PAR don en ligne FUGA 122023	1 100
PAR don en ligne FGIN 122023	2 130
<b>Total</b>	<b>12 130</b>

• **Charges constatées d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Fondation abritante	
prestation	6 112
assurances	906
abonnement	180
<b>Total</b>	<b>7 198</b>

**2. NOTES RELATIVES AU BILAN PASSIF (en €) :**

- **Tableau de variation des fonds propres :**

Variation des fonds propres	à l'ouverture de l'exercice	affectation du résultat	augmentation	diminution	à la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	120 000	56 273		-156 400	19 873
Report à nouveau	980 943				980 943
Excédent ou déficit de l'exercice	56 273	-56 273	94 728		94 728
<b>Situation nette</b>	<b>1 157 216</b>	<b>0</b>	<b>94 728</b>	<b>-156 400</b>	<b>1 095 544</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>1 157 216</b>	<b>-</b>	<b>94 728</b>	<b>- 156 400</b>	<b>1 095 544</b>

Détail de la diminution de la réserve pour projet de l'entité :

Décision Conseil d'administration	Objet	Affectation	Montant
11/05/2023	Alimentation du fonds émergence	Prédict'Air	-107 000
12/12/2023	Alimentation du fonds émergence	Idivia-Met-Covid	-49 400

- **Etat des échéances des dettes :**

	montant brut en €	à 1 an au plus	à plus d'1 an
dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 314	26 314	
dettes fiscales et sociales			
personnel et comptes rattachés	37 539	37 539	
organismes sociaux	43 059	43 059	
prélèvement à la source	1 968	1 968	
impôt sur les bénéfices	11 145	11 145	
TVA collectée	0	0	

Etat charges à payer	0	0
taxe formation continue	<u>237</u>	<u>237</u>
total dettes fiscales et sociales	93 947	93 947
autres dettes		
compte de liaison abritées (frais de siège)	8 900	8 900
<b>total dettes</b>	<b>129 161</b>	<b>129 161</b>

- **Produits constatés d'avance** : Néant.
- **Tableau de suivi des fonds dédiés** :

Fonds dédié	A- Fonds à engager au début de l'exercice 2023	B- Reports (encaissements nets de frais de gestion + fonds propres)	C- Utilisation en cours d'exercice	dont remboursements	D- Transferts	E = A+B-C+D Fonds à engager en fin d'exercice 2023	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fonds dédié Fondation GIN	41 806	-	1 505	-	-	40 302	
Fonds dédiés Nanosciences	65 377	-	-	-	-	65 377	
Fonds dédié Fondation IM	953 109	-	244 100	-	-	709 009	
<b>total fonds dédiés fondations abritées</b>	<b>1 060 292</b>	<b>-</b>	<b>245 605</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>814 688</b>	
<b>Fonds dédiés sur subventions:</b>							
Chaire Territorialisation	111 150	-	38 000	-	-	73 150	
Chaire Publics	358 325	171 275	260 000	-	-	269 600	
<b>Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public et aux contributions financières d'autres organismes:</b>							
Chaire E-health	273 833	316 588	175 500	-	-	414 920	
CSUG	73 442	89 958	100 875	-	-	62 525	
Chaire BRITTLE'S CODEX	203 600	-	-	-	-	203 600	
Patrimoine site santé	4 393	306	3 000	-	-	1 699	
Fonds Vittorio Luzzati	113 248	-	19 309	-	-	93 939	
Maison pour la science	38 000	14 000	35 820	-	-	16 180	
Chaire MAS	151 820	124 595	86 505	-	-	189 910	
Prédic't'Air	221 800	45 000	123 500	-	107 000	250 300	
Etude biomarqueurs Covid-19	862	-	-	-	862	0	
Reconstruct'Air	52 500	13 500	56 442	-	-	9 558	
CSUG Thingsat	-	11 900	8 000	-	-	3 900	
CSUG QlevEr-Sat	137 199	-	137 199	-	-	-	
Co-survivors	14 499	33 300	27 000	-	-	20 799	
phlébologie	16 625	-	-	-	-	16 625	16 625
Précarité étudiante	73 937	-	14 000	-	-	59 937	
IGEM	26 000	18 000	5 751	18 000	2 249	-	
Prix Axa recherche climat	40 000	-	20 000	-	-	20 000	
Hydrocovid	12 238	-	12 238	-	-	0	
Campus Solidaires et Citoyens	105 600	117 900	78 000	-	-	145 500	
Protéines végétales	30 000	-	-	-	-	30 000	
DUPGA	26 100	11 400	-	-	-	37 500	
Fonds IEP	22 549	-	-	-	-	22 549	
Lacoscope	1 400	-	-	-	-	1 400	
LADAF	4 275	-	4 275	-	-	-	
Idivia-Met - Covid19	36 316	-	35 000	-	50 262	51 578	
projet Alpaline	5 000	-	-	-	-	5 000	
Ecole des Houches	1 395	-	-	-	-	1 395	
H2 formation	-	40 000	30 000	-	-	10 000	
Forêts alpines en transition	-	47 500	20 000	-	-	27 500	
Lewy Body France	-	900	-	-	-	900	
Bourse coup de pouce	2 052	64 113	66 052	-	2 249	2 362	
Fonds étudiants en exil	43 214	38 000	44 100	-	-	37 114	
Fonds émergence	-	156 400	-	-	- 156 400	-	
<b>total fonds dédiés fondation abritante</b>	<b>2 201 371</b>	<b>1 278 634</b>	<b>1 400 566</b>	<b>18 000</b>	<b>-</b>	<b>2 079 440</b>	<b>16 625</b>
<b>total fonds dédiés</b>	<b>3 261 664</b>	<b>1 278 634</b>	<b>1 646 171</b>	<b>18 000</b>	<b>-</b>	<b>2 894 127</b>	<b>16 625</b>

### **3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

#### **A. Activité de la fondation abritante**

- **Programme d'action pluriannuel -versement des fondateurs**

Le montant total des versements reçus en 2023 est de 528 000 €, décomposé comme suit :

<b>Programme d'action pluriannuel</b>	<b>Versements 2023</b>
UGA	300 000
CHU Grenoble-Alpes	30 000
Banque Populaire AuRA	50 000
bioMérieux	40 000
Air Liquide Advanced Technologies	60 000
Grenoble-Alpes Métropole	24 000
Département Isère	24 000
<b>Total</b>	<b>528 000</b>

- **Activité de levée de fonds**

La levée de fonds en numéraire encaissée de l'exercice est de 1 121 780 € pour la fondation abritante et figure au compte de résultat dans les postes :

<b>Fondation abritante</b>	<b>levée de fonds</b>
subvention d'exploitation	385 232
dons manuels	1 465
mécénat	575 083
contributions financières	160 000
<b>levée de fonds fondation abritante</b>	<b>1 121 780</b>

Les mécènes ont également donné des contributions volontaires en nature sur l'exercice pour un montant de 54 600 €.

- **Actions sociales**

Les soutiens versés aux projets sur fonds dédiés durant l'exercice figurent dans le poste « aides financières » en charges au compte de résultat, déduction faite des éventuels remboursements reçus par la fondation.

<b>Projet de la fondation abritante</b>	<b>soutien versé</b>
Chaire PUBLICS	260 000
Chaire E-health	175 500
CSUG Q evErsat	137 199
Prédicit'Air	123 500
CSUG	100 875
Chaire Montagne Altitude Santé	86 505
Campus Solidaire Citoyen	78 000

Bourses - Coup de pouce	66 052
Reconstruct'Air	56 442
Fonds étudiants en exil	44 100
Chaire Territorialisation	38 000
Maison pour la Science	35 820
Idivia-Met	35 000
H2 Formation	30 000
Co-survivors	27 000
Prix Axa recherche climat	20 000
Forêts alpines en transition	20 000
Fonds V Luzzati	19 309
Fonds Précarité	14 000
Hydrocovid	12 238
CSUG Thingsat	8 000
IGEM	5 751
LADAF	4 275
Patrimoine Site Santé	3 000
<b>Total versé par la fondation abritante</b>	<b>1 400 566</b>

Un montant de fonds propres de **84 000 €**, inclus dans les sommes ci-dessus, a été affecté aux actions sociales au cours de l'exercice 2023 selon le détail suivant :

Fonds dédié	Bénéficiaire	fonds propres versés
Bourse coup de pouce	24 boursiers	64 000 €
Fonds étudiants en exil	11 boursiers	20 000 €
<b>Total fonds propres affectés aux actions sociales</b>		<b>84 000 €</b>

## B. Activité des fondations abritées

- **Versement des fondateurs**

Fondation Ice Memory : 210 000€ versés par ses 7 fondateurs à hauteur de 30 000€ chacun.

- **Activité de levée de fonds**

Levée de fonds encaissée de l'exercice

Fondation abritée	Levée de fonds
Fondation GIN	3 330
Fondation Ice Memory	230
<b>Total levée de fonds fondations abritées</b>	<b>3 560</b>

- **Actions sociales**

Soutiens versés aux projets durant l'exercice :

Fondation abritée	Soutien versé
<b>Actions sociales Fondation GIN</b>	<b>900</b>
<b>Fondation Ice Memory</b>	
versé par la fondation	259 331
soutien remboursé à la fondation par un fondateur	- 17 872
<b>Actions sociales Fondation Ice Memory</b>	<b>241 459</b>
<b>Total actions sociales fondations abritées</b>	<b>242 359</b>

**C. Analyse de certains postes du compte de résultat :**

Le poste « **Autre produit** » pour un total de 8 900€ correspond aux frais de siège perçus par la fondation abritante : 4 500€ pour Fondation GIN et 4 400€ pour Fondation Ice Memory qui figurent également en charges au poste « **autres charges** » dans les comptes analytiques des fondations abritées.

Le poste « **Utilisations des fonds dédiés** » ou « **report de ressources non utilisées des exercices antérieurs** » en produits d'exploitation correspond aux reprises à réaliser sur fonds dédiés selon le détail ci-dessous :

Utilisation des fonds dédiés	Montant
<b>Fondation abritante</b>	<b>557 409</b>
Fondation GIN	1 505
Fondation Ice Memory	244 100
<b>Fondations abritées</b>	<b>245 605</b>
<b>total</b>	<b>803 014</b>

Le poste « **report en fonds dédiés** » en charges d'exploitation correspond aux « engagements à réaliser sur fonds dédiés » concernant les ressources reçues mais non dépensées au cours de l'exercice, selon le détail ci-dessous :

Report en fonds dédiés	Montant
<b>Fondation abritante</b>	<b>279 078</b>
<b>Fondations abritées</b>	-
<b>total</b>	<b>279 078</b>

Le règlement comptable 2018-06 prévoit la classification des ressources issues des levées de fonds et des versements des fondateurs selon le référentiel suivant détaillé ci-dessous par fondation.

Le terme « **générosité du public** » regroupe les dons manuels issus du don en ligne ou de dons de particuliers ainsi et le mécénat des personnes morales.

Le terme « **contribution financière** » correspond à la contribution d'organismes relevant du règlement comptable 2018-06, notamment les fondations.

Ressources issues des levées de fonds et versement des fondateurs	Fondation UGA abritante	Fondation GIN abritée	Fondation Ice Memory abritée	Total général
Concours publics et subventions d'exploitation	385 232	0	0	385 232
Versements des fondateurs	528 000	0	210 000	738 000
Ressources liées à la générosité du public :				
Dons manuels	45	640	0	685
Dons manuels en ligne	1 420	2 690	230	4 340
Mécénats	575 083	0	0	575 083
Contributions financières	160 000	0	0	160 000
<b>Total</b>	<b>1 649 780</b>	<b>3 330</b>	<b>210 230</b>	<b>1 863 340</b>

Les ressources issues de l'appel à la générosité du public dans le cadre d'une campagne menée par l'utilisation de moyens de communication tels que notre site internet se montent à 5k€ selon le détail ci-dessus.

Ressources issues de l'appel à la générosité du public	Fondation UGA abritante	Fondation GIN abritée	Fondation Ice Memory abritée	Total général
Dons manuels	45	640	0	685
Dons manuels en ligne	1 420	2 690	230	4 340
<b>Total</b>	<b>1 465</b>	<b>3 330</b>	<b>230</b>	<b>5 025</b>

**La Fondation UGA n'atteint donc pas le seuil requis fixé à 153 000€ qui déclenche l'application des dispositions spécifiques applicables aux entités faisant appel à la générosité du public** et rendant obligatoire l'établissement d'un compte de résultat par origine et destination (CROD), d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) et d'un tableau de variation des fonds propres.

#### **4. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

Le Président et les autres membres du Conseil d'administration ont exercé leur mandat à titre gratuit.

#### **5. EFFECTIF MOYEN PAR ETABLISSEMENT**

Effectif moyen en ETP en 2023 sur l'unique établissement de Saint Martin d'Hères :

	Personnel salarié			Personnel extérieur
	affecté à Fondation abritante	affecté à Fondation Ice Memory	total	affecté à Fondation abritante
Cadres direction et administration	4,6	1,2	5,8	0,3
Employés	0,2		0,2	
<b>TOTAL</b>	<b>4,8</b>	<b>1,2</b>	<b>6,0</b>	<b>0,3</b>

La Fondation emploie, au 31 décembre 2023, 7 salariés permanents dont 6 en CDI et 1 en CDD.

Les salariés affectés à la fondation abritante sont : une directrice générale à mi-temps, une directrice adjointe administrative et financière, un directeur adjoint aux partenariats, une responsable communication, un responsable des programmes et une gestionnaire des bourses - assistante. La fondation bénéficie d'une chargée de développement mise à disposition par l'UGA à hauteur de 30%.

Les salariés affectés à la fondation sous égide Ice Memory sont : une directrice générale à mi-temps et une responsable de programmes et mécénat en CDD.

## **6. VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

### **Méthode d'évaluation des contributions volontaires en nature 2023 :**

La valorisation des dons en nature, fournie par le mécène sous sa responsabilité et évaluée au coût de revient du don, est reportée par la Fondation UGA sur un reçu fiscal (modèle Cerfa 2041-mec-sd) au même titre que les dons en numéraire conformément à la réglementation (BOI-BIC-RICI-20-30-10-20 publié le 8 juin 2022).

#### **A. Activité de la fondation abritante**

Les contributions volontaires en nature sont considérées comme des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de la Fondation et sont donc, conformément au règlement 2018-06, inscrites au pied du compte de résultat selon la classification suivante :

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	
870 Dons en nature	<b>14 388</b>
871 Prestations en nature	<b>40 212</b>
	<b>54 600</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	
861 Mises à disposition gratuite de biens	<b>14 388</b>
862 Prestations en nature	<b>40 212</b>
	<b>54 600</b>

Elles bénéficient à la Fondation et aux projets selon la répartition suivante (en €) :

CSUG	23 319
Chaire MAS	9 388
Chaire E-health	6 916

Fonctionnement Fondation	5 000
CSUG Thingsat	4 438
CASE	3 689
Maison pour la Science	1 850
<b>total</b>	<b>54 600</b>

**B. Activité des fondations abritées**

Il n'y a pas eu de contributions volontaires en nature au cours de l'exercice.

**7. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**A. Engagements hors bilan reçus au 31 décembre 2023 :**

- **Engagements reçus en numéraire (en €) des fondateurs de la Fondation UGA** dans le cadre du programme d'action pluriannuel: néant  
 Les sommes dues au titre du programme d'action pluriannuel ont été entièrement versées.

- **Engagements reçus en numéraire (en €) des fondateurs de la Fondation abritée Ice Memory :**

Dans le cadre de la convention d'abri, les fondateurs de la Fondation abritée Ice Memory se sont engagés à verser une contribution annuelle pour assurer le financement des dépenses de fonctionnement de la Fondation ICE MEMORY, fixée à 30 000€ par fondateur et par an sur la première période budgétaire de 5 ans, de 2021 à 2025.

Contribution pluriannuelle des fondateurs	Engagements hors bilan reçus	À moins d'un an	À plus d'un an
UGA	60 000	30 000	30 000
CNRS	60 000	30 000	30 000
IRD	60 000	30 000	30 000
IPEV	60 000	30 000	30 000
Ca' Foscari	60 000	30 000	30 000
CNR	60 000	30 000	30 000
PSI	60 000	30 000	30 000
<b>Total</b>	<b>420 000</b>	<b>210 000</b>	<b>210 000</b>

- **Engagements reçus en numéraire (en €) dans le cadre des fonds dédiés aux projets :**

Fonds dédié	Engagements hors bilan reçus	À moins d'un an	À plus d'un an
CSUG	325 001	105 834	219 167
Chaire E-health	310 500	164 250	146 250
Prédict'Air	208 000	150 000	58 000
CSUG Météo spatiale	199 870	49 750	150 120
H2 formation	160 000	40 000	120 000
Chaire Publics	143 773	89 886	53 886
Idivia-Met - Covid19	140 000	140 000	-
Forêts alpines en transition	100 000	50 000	50 000
Co-survivors	74 000	37 000	37 000
Campus Solidaires et Citoyens	40 000	40 000	-
Chaire MAS	30 000	30 000	-
Lacoscope	27 500	27 500	-
Territorialisation	15 000	15 000	-
CSUG Thingsat	14 000	14 000	-
Maison pour la science	10 000	5 000	5 000
<b>Total fondation abritante</b>	<b>1 797 644</b>	<b>958 220</b>	<b>839 423</b>
Fondation Ice Memory	381 000	350 000	31 000
<b>Total fondations abritées</b>	<b>381 000</b>	<b>350 000</b>	<b>31 000</b>
<b>Total</b>	<b>2178 644</b>	<b>1 308 220</b>	<b>870 423</b>

- **Engagements reçus au 31 décembre 2023 en dons en nature** (don en compétences ou don d'équipement) estimés (en €) sur la base des conventions signées **dans le cadre des fonds dédiés**.

CSUG	423 829
CASE	56 311
CSUG Thingsat	9 562
	489 702

**B. Engagements hors bilan donnés au 31 décembre 2023 (en €) :**

Fonds dédié	engagements hors bilan donnés	à moins d'un an	à plus d'un an
Chaire E-health	714 645	385 895	328 750
Prédict'Air	442 500	125 000	317 500
Chaire Publics	303 800	191 300	112 500
Chaire BRITTLE'S CODEX	203 600	203 600	-
CSUG	196 875	75 000	121 875
Idivia-Met - Covid19	180 400	70 000	110 400

H2 formation	170 000	30 000	140 000
Campus Solidaires et Citoyens	166 500	78 000	88 500
Chaire MAS	161 800	141 800	20 000
Forêts alpines en transition	122 500	40 000	82 500
Fonds Vittorio Luzzati	93 939	18 000	75 939
Co-survivors	86 451	27 000	59 451
Territorialisation	86 275	38 000	48 275
Précarité étudiante	53 000	28 000	25 000
DUPGA	37 500	22 500	15 000
Protéines végétales	30 000	30 000	-
Lacoscope	27 525	27 525	-
Fonds étudiants en exil	23 800	23 800	-
Maison pour la science	21 750	14 250	7 500
Prix Axa recherche climat	20 000	-	20 000
CSUG Thingsat	15 800	-	15 800
Reconstruct'Air	8 500	8 500	-
Patrimoine site santé	1 393	1 393	-
<b>Total fondation abritante</b>	<b>3 168 553</b>	<b>1 579 563</b>	<b>1 588 990</b>
Fondation Ice Memory	312 500	227 500	85 000
Fondation GIN	5 300	5 300	
<b>Total fondations abritées</b>	<b>317 800</b>	<b>232 800</b>	<b>85 000</b>
<b>Total</b>	<b>3 486 353</b>	<b>1 812 363</b>	<b>1 673 990</b>